



Perpignan Méditerranée Métropole Communauté d'Agglomération
Direction de la Prospective la Planification et l'Aménagement
Service coordination projet et avis d'urbanisme
Avis d'Urbanisme – Permis d'Aménager

Commune de Perpignan

<u>Pétitionnaire</u> :	SA HECTARE	<u>Dossier n°</u> :	PA 14P0003 M02
<u>Lotissement</u> :	« Les allées du Mas Canteroux »	<u>Superficie</u> :	8 910,00 m ²
<u>Zonage du POS/PLU</u> :	AU3a	<u>Cadastre</u> :	Section HP n° 49, 191, 194, 326
<u>Adresse de la construction</u> :		Rue François Broussais	

Réseaux Humides

Eau Potable : Les prescriptions restent identiques à l'avis initial. Toutefois le réseau projeté devra être conforme au référentiel technique de PMM en vigueur à ce jour.

Défense incendie : Les prescriptions restent identiques à l'avis initial. Toutefois le réseau projeté devra être conforme au référentiel technique de PMM en vigueur à ce jour.
Avis du SDIS 66 obligatoire

Eaux usées : Les prescriptions restent identiques à l'avis initial. Toutefois le réseau projeté devra être conforme au référentiel technique de PMM en vigueur à ce jour.

Eaux Pluviales : Les prescriptions restent identiques à l'avis initial. Toutefois le réseau projeté devra être conforme au référentiel technique de PMM en vigueur à ce jour.

Conclusion : Avis Favorable sous réserve du respect des prescriptions qui sont impératives.

Le 13 août 2020,
Philippe ESPIRITUSANTO,
Responsable de la cellule Avis d'Urbanisme

Le Directeur Général des Services Techniques


Hatem BOUHLEL